

*Recours au Règlement*

ministre pour leurs très aimables compliments et pour les applaudissements dont on les a ponctués.

Le député de Cap-Breton—Richmond—Est a dit qu'il doit m'arriver de revoir avec inquiétude les cinq années écoulées. Je revois tous les jours avec inquiétude les cinq jours qui viennent de s'écouler.

Mon vieil ami qui est aussi de la promotion de 1972, le leader du gouvernement à la Chambre, a dit que j'étais le chef des internés. Ma seule consolation est de savoir que vous êtes tous qualifiés d'internés.

Mon collègue de Winnipeg—Transcona a fait allusion au sort des présidents d'autrefois et quelqu'un—je n'entends pas toujours ce qu'on dit aussi loin—mais quelqu'un a dit bien distinctement «Pas encore». Je reste donc sur mes gardes.

Le très honorable premier ministre a été très aimable et a trouvé une excellente raison pour revenir à la Chambre et obtenir la parole.

Je remercie le député d'Annapolis Valley—Hants du témoignage émouvant qu'il a rendu aux autres qui, comme il l'a dit, ont peut-être eu le bonheur ou le malheur, cela dépend des jours, de ne pas être élus à la présidence.

Je tiens cependant à revenir sur un point. Le député d'Annapolis Valley—Hants m'a dit d'oublier ce qu'on dit des Écossais. C'est bien difficile pour nous, Écossais, et pour mon ami de Winnipeg—Transcona. Je sais ce que disent mes anciens collègues ministériels: «Quand Blaikie se met à vanter les mérites des Écossais, le Président pourrait le laisser parler toute la journée.» Je connais les critiques qu'on soulève. Il a fait allusion à Burns; je pourrais peut-être rappeler pour notre gouverne à tous qu'il existe une autre citation de Burns que nous devrions peut-être garder à l'esprit quand nous sommes ici:

Ah! Si un dieu pouvait donc nous donner la faculté de nous voir comme les autres nous voient!

• (1520)

Merci à tous.

Il y a plusieurs rappels au Règlement. Je pense que le député de York—Simcoe est le premier sur la liste, suivi du député de Drummond, puis du député de Fredericton—York—Sunbury.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LE DÉPÔT DES DOCUMENTS

**M. John E. Cole (York—Simcoe):** Monsieur le Président, aujourd'hui durant la période des questions, lors-

qu'il a répondu au chef du Nouveau Parti démocratique et à deux ou trois autres questions, le président du Conseil du Trésor a cité des extraits d'un document. Je pense qu'il serait approprié et conforme à l'ouverture et à l'esprit de la Chambre que le président du Conseil du Trésor dépose ce document auprès du greffier.

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Je dépose le document avec plaisir, monsieur le Président.

[Français]

### MOTION VISANT À CONDAMNER LE COUP D'ÉTAT À HAÏTI

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, je crois que vous trouverez que j'ai le consentement unanime des députés de cette Chambre pour présenter la motion suivante, qui est appuyée par les députés de Winnipeg—Sud—Centre et de Burnaby—Kingsway, et qui se lit comme suit:

Que cette Chambre condamne le coup d'État qui a eu lieu à Haïti et demande le rétablissement immédiat du gouvernement légitime de ce pays et ce, dans les plus brefs délais.

[Traduction]

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le gouvernement serait heureux d'adhérer à la motion du député.

[Français]

**M. Duceppe:** Je crois, monsieur le Président, qu'on doit accorder également notre consentement unanime à cette motion. Il y a une communauté haïtienne importante qui vit à Montréal. Le père Aristide y a d'ailleurs vécu et je pense qu'aujourd'hui on doit être tous solidaires du peuple haïtien et d'exiger le retour à la démocratie.

[Traduction]

**M. le Président:** Bien que ce soit inhabituel, le député a présenté une motion et demande le consentement de la Chambre. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

### LA RÉPONSE DU MINISTRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

**M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury):** Monsieur le Président, sauf votre respect, et légèrement intimidé par les témoignages d'amitié qui vous ont été faits il y a peu et que vous méritez tant, je voudrais signaler que, dans votre grande sagesse, vous n'avez pas permis que le ministre des Pêches et des Océans continue sur sa lancée, mais je n'ai pu entendre toute sa réponse, s'il avait fini de répondre.